

Commission « Développement économique et recherche »
Rapporteur : M. Daniel PIQUET-PELLORCE

Avis du CESER sur le dossier du Conseil régional « Renouvellement des membres et des statuts du CCRRDT »

1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Il s'agit de renouveler la composition et le fonctionnement du Comité consultatif régional de la recherche et du développement technologique, en réaffirmant les champs d'intervention. Le comité sera l'instance privilégiée de suivi de mise en œuvre du schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La composition du comité est élargie à 105 membres répartis en trois collèges (représentants des secteurs de la recherche et de la formation, du développement technologique et du secteur concurrentiel ; représentants des acteurs consulaires régionaux et des organisations syndicales salariales et patronales ; représentants du Conseil régional, du CESER, des métropoles et des autres collectivités locales, de personnes qualifiées). On note pour la première fois l'accueil de représentants du CROUS et des étudiants, de l'Académie des sciences et de l'Académie des technologies. Sont également précisées la composition du bureau ainsi que les principales modalités de réunions et d'élections.

2. Observations du CESER sur les propositions du Président du Conseil régional

L'élargissement de la composition comme des champs d'intervention (le CCRRDT semblant désormais appelé à se prononcer sur des questions concernant la formation) nécessitera vraisemblablement de fonctionner en groupes de travail comme évoqué dans le règlement. Le CESER note que les champs d'intervention du Comité semblent plus larges que ceux du bureau, ce dernier demeurant centré essentiellement sur la recherche et le développement technologique.

Au delà de ces aspects formels, l'évolution proposée demande à bien préciser l'articulation du rôle de ce Comité avec celui du CESER. En effet, ces deux organismes sont appelés à donner des avis sur des domaines communs concernant recherche, développement technologique et, désormais, enseignement supérieur. La même question se pose pour ce qui est de l'articulation entre le CCRRDT et le conseil territorial prévu par les statuts de l'Université Bretagne Loire.

Vote sur l'Avis du CESER de Bretagne Nouvelles conditions de nomination et de fonctionnement du Comité consultatif régional de la recherche et du développement technologique

Nombre de votants : 68

Ont voté pour l'avis du CESER : 68

René LE PAPE (CCIR), Jean-François LE TALLEC (CCIR), Dominique LECOMTE (CCIR), Edwige KERBORIOU (CRAB), Jacques JAOUEN (CRAB), Laurent KERLIR (CRAB), Emmanuelle TOURILLON (CRMA), Patrick CARE (UE-MEDEF), Béatrice COCHARD (UE-MEDEF), Christine LE GAL (UE-MEDEF), Jean-Bernard SOLLIEC (UE-MEDEF), Serge LE FLOHIC (UPA), Didier LUCAS (Par accord FRSEA-CRJA), Franck PELLERIN (Par accord FRSEA-CRJA), Henri DAUCE (Confédération paysanne de l'ouest), Thierry MERRET (Par accord CERAFEL-UGPVB-CIL), Elisabeth HERVE (Par accord FRCIVAM-IBB), Sylvère QUILLEROU (CNPL), Joëlle DEGUILLAUME (Par accord entre les Unions régionales des professionnels de santé URSP), Jean-Philippe DUPONT (Par accord SNCF-RTF-EDF-ERDF-RTE-GDF-SUEZ-La Poste), Martial WESLY (Comité régional de la fédération bancaire française), Michel CARADEC (CFDT), Marie-Madeleine HINAULT (CFDT), Patrick JAGAILLE (CFDT), Chantal JOUNEAUX (CFDT), Véronique LAUTREDOU (CFDT), Véronique LE FAUCHEUR (CFDT), Thierry LEMETAYER (CFDT), Catherine LONEUX (CFDT), Gilles POUPARD (CFDT), David RIOU (CFDT), Marie-Pierre SINOU (CFDT), Joël SIRY (CFDT), Jacques UGUEN (CFDT), Patrice BOUDET (CGT), Jean Edmond COATRIEUX (CGT), Claudine CORNIL (CGT), Stéphane CREACH (CGT), Danièle KERJAN (CGT), Thierry LENEVEU (CGT), Jean-Luc PELTIER (CGT), Marie-France THOMAS (CGT), Gaëlle URVOAS (CGT), Annie COTTIER (CFTC), Pierre EUZENES (CFTC), Catherine TANVET (CFE-CGC), Bertrand LE DOEUFF (UNSA), Jean-Marc CLERY (FSU), Lionel LE BORGNE (URAF), Annie GUILLERME (URCIDFF), François HERVIEUX (Par accord CLCV-UFC - Que choisir), Hervé LATIMIER (Kevre Breizh), Patrice RABINE (Théâtre de Folle Pensée), Carole LE BECHEC (Réseau Cohérence), Jean-Emile GOMBERT (Par accord entre les Universités de Bretagne), Alain CHARRAUD (Conférence des directeurs des Grandes écoles de Bretagne), Anne-Claude LEFEBVRE (Par accord CRITT-Centres techniques de Bretagne), Jean LE TRAON (IRT B-COM), Yann-Hervé DE ROECK (FEM), Bernard GAILLARD (CRSA), Yannick HERVE (CRAJEP), Marie-Pascale DELEUME (Association Eau et rivières de Bretagne), Jean-Yves PIRIOU (Association Eau et rivières de Bretagne), Daniel PIQUET-PELLORCE (Bretagne vivante), Alain THOMAS (Bretagne vivante), Michel CLECH (REEB), Jean-Yves MOELO (Personnalité qualifiée environnement et développement durable), Anne LE MENN (Personnalité qualifiée)

Ont voté contre l'avis du CESER : 0

Se sont abstenus : 0

Adopté à l'unanimité